

Entretiens Chrétiens

Recueil d'études pratiques et exégétiques des paroles de Jésus

Yves I-Bing Cheng, M.D., M.A.

Basé sur une oeuvre du Pasteur Eric Chang

www.entretienschretiens.com

LA PARABOLE DE L'INTENDANT AVISÉ

Luc 16.1-13

Parmi toutes les paraboles enseignées par Jésus, la parabole de l'intendant avisé est sans contredit celle dont l'interprétation présente le plus grand défi. Cette histoire suscite la perplexité à bien des égards. La plus troublante question concerne l'éloge du maître pour son gérant qui est pourtant décrit dans le texte biblique comme une personne malhonnête. Comment Jésus peut-il proposer la conduite d'un être trompeur à l'imitation de ses disciples? Nous reviendrons sur ce point dans un moment. Lisons d'abord ce récit.

Luc 16.1. Jésus dit aussi à ses disciples : Un homme riche avait un économe, qui lui fut dénoncé comme dissipant ses biens.

2 Il l'appela, et lui dit : Qu'est-ce que j'entends dire de toi ? Rends compte de ton administration, car tu ne pourras plus administrer mes biens.

3 L'économe dit en lui-même : Que ferai-je, puisque mon maître m'ôte l'administration de ses biens ? Travailler à la terre ? je ne le puis. Mendier ? j'en ai honte.

4 Je sais ce que je ferai, pour qu'il y ait des gens qui me reçoivent dans leurs maisons quand je serai destitué de mon emploi.

5 Et, faisant venir chacun des débiteurs de son maître, il dit au premier : Combien dois-tu à mon maître ?

6 Cent mesures d'huile, répondit-il. Et il lui dit : Prends ton billet, assieds-toi vite, et écris cinquante.

7 Il dit ensuite à un autre : Et toi, combien dois-tu ? Cent mesures de blé, répondit-il. Et il lui dit : Prends ton billet, et écris quatre-vingts.

8 Le maître loua l'économe infidèle de ce qu'il avait agi en homme avisé. Car les enfants de ce siècle sont plus avisés à l'égard de leurs semblables que ne le sont les enfants de lumière.

9 Et moi, je vous dis : Faites-vous des amis avec les richesses injustes, pour qu'ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels, quand elles viendront à vous manquer.

10 Celui qui est fidèle dans les moindres choses l'est aussi dans les grandes, et celui qui est injuste dans les moindres choses l'est aussi dans les grandes.

11 Si donc vous n'avez pas été fidèle dans les richesses injustes, qui vous confiera les véritables ?

12 Et si vous n'avez pas été fidèles dans ce qui est à autrui, qui vous donnera ce qui est à vous ?

13 Nul serviteur ne peut servir deux maîtres. Car, ou il haïra l'un et aimera l'autre ; ou il s'attachera à l'un et méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir Dieu et Mammon.

Dans le monde des affaires

Nous découvrons dans ce récit un gestionnaire à qui un maître avait confié son domaine et ses avoirs. Il semblait bénéficier d'une grande autonomie, ayant même l'autorité de conclure des contrats en les signant lui-même. Un jour, il fut soupçonné de 'dissiper' les biens de son maître (v. 1). Ce

blâme très sérieux allait le conduire à sa destitution. Le maître lui annonce alors qu'il le relève de ses fonctions et l'appelle à rendre compte de sa gestion.

L'homme utilisa ce délai pour réfléchir sur son avenir. Il comprit qu'il sera bientôt laissé à lui-même pour subvenir à ses besoins et qu'il devra agir promptement s'il veut se tirer d'embarras. N'étant pas accoutumé aux durs labeurs, il rejette l'idée de faire des travaux physiques. D'autre part, il est trop fier pour aller mendier dans la rue. Que faire pour assurer son futur?

Ayant pesé et rejeté les moyens dont il ne voulait pas, sa pensée tomba sur un plan dans lequel il espère se faire rapidement des amis. Ceux-ci pourraient, tel que nous lisons au v. 4, le recevoir dans leurs maisons le jour où il se retrouvera sans emploi. Comment y parviendra-t-il? Il fit venir les débiteurs de son maître et leur demanda de modifier, en leur faveur, les documents relatifs à leur dette. Le premier avait une dette s'élevant à 100 mesures d'huile. Le gestionnaire lui proposa de mettre le chiffre 50 sur le billet – une suppression de 50%. Un deuxième client devait 100 mesures de blé. Celui-ci fut invité à écrire 80 – une suppression de 20%. Il convoqua ainsi un à un les débiteurs et autorisa chacun d'eux à effacer une partie considérable de leur dette.

Le récit se termine au v. 8 en nous faisant savoir que 'le maître loua cet intendant malhonnête d'avoir agi de façon avisée'. Ce sont ces paroles qui causent bien des maux de tête aux commentateurs bibliques.

Le thème principal

Quelle est la signification de cette parabole? Quel en est le point central? Jésus donne ici une leçon sur l'intendance chrétienne, sur la gérance des biens que Dieu met à notre disposition. On n'a qu'à regarder quelques statistiques pour s'en convaincre. Constatez ceci. Dans l'enseignement du Christ, le mot 'intendance' apparaît à trois reprises, et elles sont toutes contenues dans cette parabole (vv. 2, 3, 4). Le mot 'intendant', toujours dans l'enseignement du Christ, apparaît quatre fois, dont trois fois dans cette parabole (vv. 1, 3, 8). La quatrième fois, il se retrouve en Luc 12.42 dans la parabole de l'intendant fidèle et de l'intendant infidèle, une parabole dont le sujet est manifestement l'intendance. Et finalement, le verbe 'être un intendant' (*oikonomo*) n'est utilisé qu'une seule fois dans le NT, et c'est dans cette parabole au v. 2.

Nulle part ailleurs dans la Bible trouve-t-on une aussi grande concentration de mots ayant trait à l'intendance. Ces statistiques nous permettent donc de conclure avec une certaine assurance que notre parabole a pour thème principal l'intendance, et plus particulièrement celle qui touche aux possessions matérielles. La question de l'argent est en effet au premier plan de Luc 16. Après cette parabole, elle réapparaît au v. 14 avec une remarque sur l'attachement des Pharisiens à l'argent. *Les Pharisiens, qui aimaient l'argent, écoutaient tout cela...* Elle se poursuit ensuite jusqu'à la fin du chapitre 16 avec la parabole de l'homme riche et Lazare (v. 19).

Qu'est-ce que l'intendance signifie? Le mot grec que l'on traduit par 'intendant' est à l'origine du terme 'économie'. Il s'agit du mot *oikonomos*. 'Économie' en français, *oikonomos* en grec. Il est constitué de deux parties : *oikos* (pour 'maison') et *nomos* (pour 'loi'). Il désigne donc les lois, les règles qui régissent le fonctionnement d'une maison. On peut le définir comme étant l'administration des choses touchant à la vie domestique. De là, on a développé le domaine des 'sciences économiques' pour l'appliquer de façon générale à la gestion des biens matériels. Ainsi l'intendant est une personne qui remplit la fonction d'administrateur financier. Dans le cas particulier de notre parabole, l'intendant avait la responsabilité de gérer ce qui semblait être une entreprise commerciale. On le devine par l'importance des sommes impliquées dans la renégociation des dettes. Pour produire 100 mesures d'huile d'olive, il fallait 150 arbres. Et pour obtenir 100 mesures de blé, on devait exploiter une terre de 100 acres.

L'intendance chrétienne

Que signifie l'intendance sur le plan spirituel? Abordons cette question en se rappelant quelques rudiments du christianisme. Chaque disciple, dont la vie s'est complètement transformée, a été acquis par Dieu. Le Seigneur nous a rachetés de la domination du péché en payant un fort prix – le précieux sang de son Fils Jésus (1Corinthiens 6.20; 7.23). Nous lui appartenons maintenant. Cela veut dire que nous ne vivons plus pour nous-mêmes. Désormais notre vie ne doit tendre que vers un seul but, celui de glorifier Dieu de tout notre être. Paul écrit aux Corinthiens, *Quoi que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu* (1Corinthiens 10.31). Mais il y a aussi une mutualité dans cette relation. D'une part, nous lui appartenons et d'autre part il nous appartient. Nous lui donnons notre vie et il nous donne la sienne. Comment nous donne-t-il la sienne? En Christ, il nous donne la vie éternelle. Le croyant possède en lui la vie de Dieu.

Or ce don n'a pas été fait pour n'être utilisé qu'à notre guise. Il engendre une responsabilité, celle de le mettre au service de Dieu. Tout chrétien est à cet égard un intendant de la vie éternelle. Il en est responsable. Son rôle commence dès maintenant, ici sur terre où Dieu désire que nous mettions en valeur sa grâce.

L'apôtre Pierre traite du même sujet dans un passage où il demande à chaque disciple d'être un bon intendant de ce qu'il appelle la 'grâce variée' de Dieu. Il écrit en 1Pierre 4.10-11, *Puisque chacun (chaque croyant) a reçu un don mettez-le au service des autres en bons intendants de la grâce si diverse de Dieu* (vous voyez que le chrétien est considéré dans ce verset comme un gestionnaire de la grâce divine. Deux dons sont mis en relief). *Si quelqu'un parle, que ce soit selon les oracles de Dieu* (la parole de Dieu) ; *si quelqu'un sert, que ce soit par la force que Dieu lui accorde, afin qu'en toutes choses Dieu soit glorifié par Jésus-Christ, à qui appartient la gloire et la puissance aux siècles des siècles*. Ici encore le service chrétien, i.e. l'administration des dons divins, a pour but ultime la gloire de Dieu.

Paul parle aussi d'intendance. Il explique en 1Corinthiens 4.1 qu'il est un serviteur de Jésus et qu'à ce titre, il est un intendant des mystères de Dieu. Quels sont ces mystères? L'évangile de Christ, dont l'apôtre est devenu l'administrateur. Puis au verset suivant, Paul ajoute quelque chose d'intéressant. Il nous fait observer que ce qu'on attend principalement d'un intendant, c'est sa fidélité. V. 2 : *Or, ce qu'on demande en fin de compte à des intendants, c'est de se montrer fidèles*. La fidélité à ses obligations est la suprême qualité requise pour l'intendant chrétien. Le Seigneur nous a fait grâce de la vie éternelle et comme intendants, nous sommes tenus de la rendre utile pour atteindre les autres.

Dieu ne se lasse pas de rechercher les hommes qui se montrent fidèles dans l'exercice de leurs responsabilités. Et c'est justement cette qualité qui semblait faire défaut au gérant de la parabole. Il n'a pas été fidèle dans la gestion des affaires de son maître.

Mauvaise intendance

Vous avez probablement noté que le texte biblique le représente comme une personne 'malhonnête'. C'est ce que nous lisons au v. 8. *Et le maître loua cet intendant malhonnête...* Laissez-moi cependant vous surprendre avec cette question. Était-il réellement malhonnête? En d'autres mots, aurait-il eu recours à des procédés illicites dans son travail? Personnellement, je doute que le choix du terme 'malhonnête' soit le plus approprié pour le décrire. Voici pourquoi.

La notion de malhonnêteté chez l'intendant nous ramène au v. 1 où nous apprenons qu'il avait dissipé les biens de son maître. Mais il y a une distinction à faire entre dissipation et malhonnêteté. Le fait de dissiper des biens ne constitue pas en soi un acte malhonnête. Dans la Bible, ce mot *diaskorpizo*, 'dissiper', est souvent traduit par le verbe 'dispenser' sans qu'on y retrouve une connotation morale. Regardons quelques exemples de son utilisation pour en saisir tout le sens.

Il est employé en Matthieu 26.31 où il est question d'un berger que l'on frappe et de brebis qui se dispersent. *Alors Jésus leur dit : Je serai pour vous tous, cette nuit, une occasion de chute ; car il est écrit : Je frapperai le berger, et les brebis du troupeau seront dispersées.* Si vous éliminez le berger, il n'y a plus personne pour conduire le troupeau. La réaction des brebis sera naturellement de se disperser, de s'enfuir dans toutes les directions.

Le mot *diaskorpizo* apparaît à nouveau en Jean 10.12. *Mais le mercenaire ... voit venir le loup, abandonne les brebis, et prend la fuite ; et le loup les ravit et les disperse.* Ici un mercenaire se sauve lorsqu'il voit un loup s'approcher. Le troupeau, laissé à lui-même, est alors dispersé.

On retrouve le même mot dans la parabole du fils prodigue où il est dit que le fils cadet dissipa sa fortune. Il gaspilla son argent en menant grande vie. *Peu de jours après, le plus jeune fils ... partit pour un pays éloigné, où il dissipa son bien en vivant dans la débauche* (Luc 15.13). Il dissipa tout ce qu'il possédait, le dépensant ça et là au gré de ses désirs.

L'intendant de la parabole fit la même chose. Il dissipa l'argent de son maître. Il l'a perdu, il le gaspilla par une mauvaise gestion de ce qui lui avait été confié. C'est tout ce qu'on peut dire. Nous n'avons pas assez d'éléments dans l'histoire pour conclure qu'il a commis des actes frauduleux. La définition du mot grec *diaskorpizo* ne le précise pas non plus. L'intendant a fait perdre beaucoup d'argent à son maître, certes, mais cela ne fait pas nécessairement de lui une personne malhonnête.

Un intendant infidèle

Revenons maintenant sur le v. 8. N'est-il pas écrit noir sur blanc que l'intendant était 'malhonnête'? Oui, c'est exact. Certaines traductions préfèrent le mot 'injuste', un 'intendant injuste'. Dans d'autres traductions, on a choisi le terme 'infidèle'. À mon avis, ce mot 'infidèle' leur est préférable.

'Malhonnête', 'injuste', 'infidèle', tous ces termes sont la traduction du mot grec *adikia*. *Adikia* désigne essentiellement une mauvaise action, une faute. Il apparaît vingt-cinq fois dans le NT. Bien qu'il implique souvent l'idée de la malhonnêteté dans ces versets, cela n'est certainement pas vrai pour tous les cas.

Prenez par exemple 2Corinthiens 12.13 où Paul demande, *En quoi avez-vous été traités moins favorablement que les autres églises, sinon en ce que je ne vous ai point été à charge ? Pardonnez-moi ce tort (adikia).* Le tort rapporté par Paul fait allusion au fait qu'il n'avait accepté aucun soutien financier de l'église de Corinthe. Vous voyez qu'il n'est nullement question de malhonnêteté ou d'injustice.

Nous faisons la même observation en Romains 3.5. Paul écrit, *Mais si notre injustice (adikia) établit la justice de Dieu, que dirons-nous ? Dieu est-il injuste quand il déchaîne sa colère ? Je parle à la manière des hommes.* Dans le contexte de Romains 3, les mots 'justice' et 'injustice' sont des termes génériques dont la signification avait été exprimée de façon plus définie au v. 3 par les mots 'fidélité' et 'infidélité' (V. 3: *Quoi donc si d'aucuns furent infidèles ? Leur infidélité va-t-elle annuler la fidélité de Dieu ?*). Prenant la place du contestataire, Paul fait donc ce raisonnement au v. 5: 'Si mon infidélité (*adikia*) sert à manifester la fidélité de Dieu, comment Dieu peut-il me punir? Ne serait-il pas injuste?' Ce verset met en contraste l'infidélité de l'homme à la fidélité de Dieu. La malhonnêteté n'en est pas un aspect prépondérant.

Et j'aimerais suggérer que cette remarque s'applique également à notre intendant. Il a été infidèle, non pas malhonnête, envers son maître dans ses fonctions administratives. On l'a congédié pour avoir géré avec maladresse, et non pas à cause d'agissements illicites.

Certains pourraient s'objecter contre ce point de vue. 'Regardez cette histoire', diront-ils. 'Comment interprétez-vous alors les actions de l'intendant? Il fait venir les clients et il diminue le montant de leur dette. C'est de l'argent qui appartenait à son maître et qu'il fait disparaître. On appelle ça de l'escroquerie!'

Vraiment? Posez-vous cette question. S'il avait été réellement malhonnête, pourquoi n'a-t-il remis que 20 mesures de blé sur 100? Pour quelqu'un qui était sur le point de perdre son poste de toute façon, une remise de 20% semble bien peu. Si l'intention était de se faire des amis sur qui il pourrait compter après sa destitution, n'aurait-il pas été plus à son avantage d'annuler leurs dettes en entier. 'Oubliez vos dettes. À partir de maintenant, vous ne devez plus rien. Écrivez zéro sur le contrat'. Pourquoi 20 %? Pourquoi même 50%?

Pour bien comprendre la conduite de l'intendant, il est nécessaire d'avoir quelques connaissances sur les pratiques commerciales de l'époque. Un important travail a été accompli par le professeur J.D.M. Derrett de l'université de Londres. Dans son ouvrage intitulé Law in the New Testament, il donne des explications fort éclairantes sur ce sujet. Nous nous en servons pour interpréter la parabole.

Un plan astucieux

Parlons de finance. Toute entreprise privée gère ses activités dans le but de faire des profits. Une façon d'y parvenir est de prêter de l'argent avec intérêts. Les compagnies de cartes de crédit et les institutions bancaires en sont les principaux joueurs financiers. Leurs gains proviennent des intérêts que les emprunteurs acceptent de payer pour les crédits qui leur sont consentis.

On retrouve la même situation dans les transactions impliquant le blé et l'huile. En invitant les débiteurs à soustraire 50 mesures d'huile et 20 mesures de blé des montants figurant sur leur contrat, l'intendant avait tout simplement annulé les intérêts qui étaient inclus dans leur dette.

Cela signifie que pour emprunter de l'huile, un client devait payer des intérêts de 100% après un certain temps (50 mesures pour le principal + un autre 50 mesures pour l'intérêt, ce qui donne un total de 100 mesures). Le haut taux d'intérêt reflétait les risques nombreux auxquels le créancier s'exposait. On pouvait par exemple diluer la qualité d'une huile en la mélangeant avec une autre de moindre qualité sans en baisser le prix pour autant. C'était facile à faire mais difficile à prouver car il n'existait pas vraiment de méthode pour vérifier la pureté d'une huile. Falsifier le blé est beaucoup plus compliqué. C'est pourquoi le taux d'intérêt pour cette marchandise était moindre. Il était fixé à 25% dans la parabole (80 mesures pour le principal + un autre 20 mesures pour l'intérêt).

Avec ces renseignements, nous sommes en meilleure posture pour comprendre les actions de l'intendant. Acculé à la destitution, il a su imaginer un plan pour assurer son avenir. Il convoqua les débiteurs pour discuter de leurs dettes et permit à chacun d'eux d'effacer la portion correspondant aux intérêts. Aux yeux de ceux-ci, l'intendant a fait preuve d'une grande générosité, même s'ils n'en connaissaient pas les motifs véritables. Le texte nous révèle que l'intendant a voulu créer une situation où les débiteurs se sentiraient redevables à son égard et avait espoir qu'ils l'aideraient quand il serait sans travail.

'Mais il a quand même agi de façon malhonnête', certains diront encore, 'puisque les intérêts appartiennent au maître. Il n'avait pas le droit de les annuler. En les lui enlevant de sa poche, il a trompé son patron à son propre avantage'.

Pas tout à fait. Selon la législation mosaïque, il était interdit de charger de l'intérêt aux prêts faits à un Israélite (Exode 22.25; Lévitique 25.36-37; Deutéronome 23.19). On comprenait que la nécessité d'emprunter concernait principalement ceux qui étaient dans le besoin. Il serait donc immoral de faire du besoin d'argent d'un compatriote l'occasion d'une affaire. Plus tard cependant, les

chefs religieux ont commencé à autoriser le prêt à intérêt. Ils affirmaient que cette disposition législative avait pour but de protéger les plus démunis mais ne s'appliquait pas aux entreprises commerciales. Vous voyez comment cette petite déviation pouvait facilement dégénérer en abus par les activités de ceux que l'avarice excitait. En déchargeant les débiteurs du versement des intérêts (stipulés tout à fait illégalement), l'intendant a en réalité fait honneur à la réputation de son maître. Il l'a présenté comme une personne respectueuse de la loi. Or on tient toujours en estime un homme qui obéit aux exigences de la loi.

Toute cette discussion sur la 'malhonnêteté' de l'intendant tend à montrer qu'il n'y a rien dans le passage pour le supporter. Il est préférable de voir en lui un individu infidèle plutôt qu'immoral.

Être aussi avisé que l'intendant

Jésus raconte au v. 8 que l'intendant avait agi 'de façon avisée'. Pourquoi loua-t-il sa conduite? Il le loua pour sa prévoyance. Car l'intendant a évalué la situation avec justesse. Il a pris des décisions appropriées et les a mises à exécution. Il a fait en sorte que les débiteurs de son maître lui soient redevables afin qu'ensuite ils puissent l'aider. Ainsi il a su affronter avec intelligence un avenir incertain.

Le Seigneur Jésus nous donne sa réflexion sur cette parabole dans la deuxième partie du v. 8. ... *Car les fils de ce monde-ci sont plus avisés envers leurs propres congénères que les fils de la lumière.* Notez le déplacement de 'l'intendant qui a agi en homme avisé' vers les 'fils de ce monde qui sont plus avisés' envers leurs semblables. Jésus voulait dire par cette déclaration que les non-chrétiens font souvent preuve d'une plus grande prévoyance par rapport à leur futur ici-bas, et en ce sens ils sont plus avisés dans la conduite de leurs affaires terrestres que ne le sont les enfants de lumière. Il est essentiel de bien voir le point de comparaison. En le transposant à sa vie spirituelle, le croyant doit constamment se souvenir que son avenir n'est pas sur terre, mais au ciel. Il devrait déployer en vue de ses intérêts éternels la même prévoyance que les gens du monde dans leur recherche des avantages matériels. De même que l'intendant a pensé à son avenir et a pris des dispositions en conséquence, ainsi le disciple doit gérer avec sagesse les biens de son Maître de manière à se préparer un accueil favorable lorsqu'il ira au ciel.

Par quoi cela se traduira-t-il dans la vie du chrétien? Il fera un usage généreux de son argent. Au verset suivant, le verset 9, Jésus dit, *Faites-vous des amis avec les richesses injustes, pour qu'ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels, quand elles vous feront défaut.* L'argent est appelé une 'richesse injuste' dans cette phrase. L'intendant infidèle a usé de sa condition pour se montrer généreux et se faire ainsi des amis dans le monde. De la même façon, les enfants de la lumière peuvent se faire des amis dans le ciel en accomplissant de bonnes œuvres pour Dieu avec leur argent. Lorsque nous agissons pour le bien de l'autre, nous posons des fondations pour nous-mêmes dans le ciel car nos bonnes œuvres y seront comptabilisées en tant que trésor céleste. Jésus l'avait déjà dit en ces termes : *Ne vous amassez pas des trésors sur la terre ... mais amassez-vous des trésors dans le ciel* (Matthieu 6.19-20).

Savoir gérer ses biens

Certains chrétiens se sentent mal à l'aise de parler d'argent par crainte de paraître matérialiste. N'est-ce pas notre attitude qui importe, se disent-ils, et non pas l'usage que nous faisons de notre compte de banque. Pourtant l'enseignement de Jésus concernant l'amas de richesses en Matthieu 6 est suivi par cette vérité universelle : ce que nous amassons nous contrôlons proportionnellement à l'amour que nous lui portons. *Car là où est ton trésor, là aussi sera ton cœur* (Matthieu 6.21). L'attitude du cœur est primordiale, certes, mais on ne peut pas la dissocier des choses matérielles. La manière dont nous administrons nos biens révèle ce que notre cœur désire : soit le trésor céleste, soit le trésor terrestre.

D'autre part, elle permet de jauger la qualité de notre fidélité tout en donnant déjà une bonne idée de l'aptitude de chacun à gérer l'héritage futur préparé dans le ciel pour tous ceux qui demeureront fidèles à Dieu. Jésus dit au v. 12 de cette parabole, *Et si vous n'avez pas été fidèles dans ce qui est à autrui, qui vous donnera ce qui est à vous ?* Il n'est plus question seulement de la gérance de son propre argent mais aussi de ce qui appartient à autrui. Si un homme se sert de façon irresponsable des biens d'autrui, qui lui confiera ce qui lui est destiné personnellement? La position de l'intendant à l'égard de son maître est exactement la nôtre à l'égard de Dieu. Tout ce que nous possédons – notre argent, nos dons, nos connaissances, notre temps – tout cela vient de Dieu et lui appartient. Nous n'en sommes que les intendants. Au jour du jugement, nous devons rendre compte à Dieu sur la manière dont nous aurons géré notre vie. Notre fidélité déterminera ce que Dieu nous confiera. Si nous avons été fidèles dans l'emploi des dons reçus au cours de cette vie, il nous en remettra beaucoup dans le ciel. Si nous avons été infidèles, nous pouvons difficilement espérer nous voir confier quoi que ce soit dans la vie éternelle.

En conclusion, résumons l'enseignement de cette parabole par les trois points suivants :

- (1) Chaque disciple est un intendant des ressources que Dieu lui remis.
- (2) Il devra dès maintenant se montrer prévoyant car il aura à rendre des comptes sur la gestion de ces ressources au jour du jugement.
- (3) S'il les utilise fidèlement ici bas pour la gloire de Dieu, il se verra récompensé par des trésors impérissables dans la vie à venir.